



4^{ème} – 3^{ème} d'Orientation

Formation de niveau 2

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Public concerné	Après une classe de 5 ^{ème} ou de 4 ^{ème} de collège																																			
Prérequis, modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 14 ans minimum l'année d'inscription. • Faire preuve de savoir-être en entreprise • Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir des métiers • Passer un entretien de motivation avec la Direction* ou son représentant <p>(* Compte tenu du nombre limité de places dans certaines classes, les renseignements pour les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible.)</p>																																			
Présentation générale	<p>Formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, par alternance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine de cours / 1 semaine en entreprise <p>Les entreprises sont au choix de l'élève (idéalement 5 entreprises par an sur 4 à 5 semaines), modulable selon le projet d'orientation de l'élève</p>																																			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre une formation générale tout en étant actif, • Réfléchir à son orientation et construire son projet tout en découvrant les exigences du monde professionnel et en clarifiant ses goûts et ses capacités. • Favoriser le développement personnel du jeune : autonomie, vie en collectivité... • Passer le DNB série professionnelle (brevet des collèges) • Préparer le jeune à une poursuite d'étude vers un CAP ou un Bac. 																																			
Contenu de la formation et durée annuelle	<p><u>Enseignement Général</u></p> <table> <tr><td>Français</td><td>64 h</td></tr> <tr><td>Anglais</td><td>32 h</td></tr> <tr><td>Physique-Chimie</td><td>32 h</td></tr> <tr><td>Biologie-Ecologie</td><td>48 h</td></tr> <tr><td>Mathématiques</td><td>64 h</td></tr> <tr><td>Informatique</td><td>16 h</td></tr> <tr><td>Education Physique et Sportive</td><td>64 h</td></tr> <tr><td>Education Socio Culturelle</td><td>32 h</td></tr> <tr><td>Education Morale et Civique</td><td>16 h</td></tr> <tr><td>Géographie</td><td>16 h</td></tr> <tr><td>Histoire</td><td>32 h</td></tr> </table>	Français	64 h	Anglais	32 h	Physique-Chimie	32 h	Biologie-Ecologie	48 h	Mathématiques	64 h	Informatique	16 h	Education Physique et Sportive	64 h	Education Socio Culturelle	32 h	Education Morale et Civique	16 h	Géographie	16 h	Histoire	32 h	<p><u>Enseignement Professionnel</u></p> <table> <tr><td>Activités Pratiques</td><td>64 h</td></tr> <tr><td>Orientation Visite</td><td>48 h</td></tr> </table> <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <table> <tr><td>Accueil</td><td>8 h</td></tr> <tr><td>Bilan Stages</td><td>32 h</td></tr> <tr><td>Bilan-Carnet</td><td>16 h</td></tr> <tr><td>Services</td><td>16 h</td></tr> </table> <p><u>Durée annuelle</u> 600 H par an 35 H hebdomadaire 40 semaines de formation soit : 17 semaines cours + 23 semaines en entreprise</p>	Activités Pratiques	64 h	Orientation Visite	48 h	Accueil	8 h	Bilan Stages	32 h	Bilan-Carnet	16 h	Services	16 h
Français	64 h																																			
Anglais	32 h																																			
Physique-Chimie	32 h																																			
Biologie-Ecologie	48 h																																			
Mathématiques	64 h																																			
Informatique	16 h																																			
Education Physique et Sportive	64 h																																			
Education Socio Culturelle	32 h																																			
Education Morale et Civique	16 h																																			
Géographie	16 h																																			
Histoire	32 h																																			
Activités Pratiques	64 h																																			
Orientation Visite	48 h																																			
Accueil	8 h																																			
Bilan Stages	32 h																																			
Bilan-Carnet	16 h																																			
Services	16 h																																			

Formations en Alternance et par Apprentissage

4^{ème} – 3^{ème} / CAPA Jardinier Paysagiste / CAPA Production Horticole / Bac Pro Aménagements Paysagers



<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>La pédagogie de l'alternance En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p> <p>Des Outils indispensables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le carnet de liaison, toujours dans le cartable du jeune, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître de stage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune. • Les relations parents/équipe pédagogique Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression du jeune. <p>Modalités</p> <p>Le principe de la pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en stage pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune.</p> <p>Après le temps de stage, le jeune va pouvoir échanger sur son vécu, ses expériences (Bilan Stage). Cette restitution à chaque session MFR, sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>														
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être » • Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes et développer ses compétences qu'il pourra faire valoir lors de ses recherches de formations qualifiantes. • Développer un réseau de relations. 														
<p>Coût annuel de la formation</p>	<table border="0"> <tr> <td>Interne</td> <td>Demi-Pensionnaire</td> </tr> <tr> <td>• Coût Enseignement : 840 €</td> <td>• Coût Enseignement : 840 €</td> </tr> <tr> <td>• Coût Restauration : 459 €</td> <td>• Coût Restauration : 255 €</td> </tr> <tr> <td>• Coût Vie Résidentielle : 408 €</td> <td>• Coût Vie Résidentielle : 184 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais de dossier : 38 €</td> <td>• Frais de dossier : 38 €</td> </tr> <tr> <td>• Adhésion CFA MFREO : 33 €</td> <td>• Adhésion CFA MFREO : 33 €</td> </tr> <tr> <td>• TOTAL : 1 778 €</td> <td>• TOTAL : 1 350 €</td> </tr> </table> <p><i>Les élèves inscrits peuvent bénéficier des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.</i></p>	Interne	Demi-Pensionnaire	• Coût Enseignement : 840 €	• Coût Enseignement : 840 €	• Coût Restauration : 459 €	• Coût Restauration : 255 €	• Coût Vie Résidentielle : 408 €	• Coût Vie Résidentielle : 184 €	• Frais de dossier : 38 €	• Frais de dossier : 38 €	• Adhésion CFA MFREO : 33 €	• Adhésion CFA MFREO : 33 €	• TOTAL : 1 778 €	• TOTAL : 1 350 €
Interne	Demi-Pensionnaire														
• Coût Enseignement : 840 €	• Coût Enseignement : 840 €														
• Coût Restauration : 459 €	• Coût Restauration : 255 €														
• Coût Vie Résidentielle : 408 €	• Coût Vie Résidentielle : 184 €														
• Frais de dossier : 38 €	• Frais de dossier : 38 €														
• Adhésion CFA MFREO : 33 €	• Adhésion CFA MFREO : 33 €														
• TOTAL : 1 778 €	• TOTAL : 1 350 €														



Responsable de l'action, Contact	Responsable 4 ^{ème} : M. LECOCQ Renaud - renaud.lecocq@mfr.asso.fr Responsable 3 ^{ème} : Mme MAZIER Céline – celine.mazier@mfr.asso.fr
Suivi des stages	<ul style="list-style-type: none">• Les stages peuvent se faire dans tous les corps de métier (agriculture, paysagisme, horticulture, métiers des maintenances de matériels, métiers du secteur social, métiers de bouche, métiers du bâtiment, métiers du tourisme...).• Pour les élèves n'ayant pas encore 14 ans avant le 31 décembre les lieux de stage se limitent aux collectivités publiques.• La recherche des stages est assurée par le jeune et sa famille en collaboration avec le CFA MFR.• Conventions de stages, carnet de liaison, visites de stage, bilan hebdomadaire en début de session• La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine (7 heures par jour et 32 heures par semaine pour les moins de 15 ans).• Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut scolaire, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par le CFA MFR. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans le CFA MFR sur le trajet entre le domicile/le CFA MFR/le stage et durant le stage.
Evaluation de la formation	<ol style="list-style-type: none">1. Evaluation en amont des besoins de l'élève en rapport avec son projet2. Mesure des acquis de l'élève (devoirs formatifs, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude)3. Mesure de la satisfaction des familles de l'élève en cours de cycle de formation par un bilan pédagogique semestriel.4. Mesure du taux de réussite aux examens5. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, remarques et réformes de l'enseignement.6. Enquête de satisfaction auprès des familles et de l'élève 6 mois après le cycle de formation (bilan à 6 mois).
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none">• Echange permanent avec l'élève sur son projet professionnel• Informations sur les diplômes en adéquation avec le projet de l'élève• Informations sur les établissements scolaires ou CFA dispensant les formations souhaitées : visites d'entreprises, de Centres de formation <p><i>Poursuite d'études vers CAP, CAPA, BAC Technologique, BAC Professionnel (en formation scolaire, par alternance ou par apprentissage)</i></p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none">• Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite• Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane Anfray (jane.anfray@mfr.asso.fr)

Formations en Alternance et par Apprentissage

4^{ème} – 3^{ème} / CAPA Jardinier Paysagiste / CAPA Production Horticole / Bac Pro Aménagements Paysagers